Informations de base	
1999/0187(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies OEDT : assistance aux pays candidats (modif. règlement (CEE) n° 302/93) **Subject** 4.20.03 Toxicomanie, alcoolisme et tabagisme 7.30.30.04 Lutte contre les drogues et le trafic de drogues 8.20.20 Volet social et emploi et élargissement 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acte final	
Règlement 2000/2220 JO L 253 07.10.2000, p. 0001	Résumé